

CIL Cap Brun – Petit Bois

**Villa « Tamaris »
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel
83000 Toulon**

Compte-rendu de réunion

Conseil d'Administration du 26 juin 2017

Le conseil d'administration s'est réuni au Yacht Club de Toulon le lundi 26 juin à 18h00

Étaient présents et ont signé la liste d'émargement les 11 administrateurs suivants :
Sandrine ARINO, Cathy DAUTA-GAXOTTE, Pierre-Jacques DEPALLENS, Jeanine de GANAY, Alain HELLY, Marcel FAIVRE-CHEVRIER, Gérard GACHOT, Michel HEGER, Guy LE ROUX, Pierre PRADINES et Claude TÉQUI.

Étaient excusés : Laure-Lise BRÉGAL, Marie-Danièle CORNE, Fleur COUTARD, Aline CROS et Didier GESTAT de GARAMBÉ

Étaient absents : Bernard CADOT et Olivier SANS.

Assistait également au CA en vue de sa candidature à un poste d'administrateur sur proposition du Président : François-Régis PORQUET

*
* *

L'ordre du jour, en date du 20 juin 2017, portait sur les points suivants :

1) Actions en cours ou à mener

- Retour d'expérience vide-greniers et repas de quartier
- Point sur le listing des adresses mail adhérents
- Invitation le 28 juin à une réunion d'information sur la propreté (Salle Franck Arnal à 14h00)

2) Courriers reçus

- Mail de la Fédération des CIL de l'Est pour une aide de 50 € pour l'achat d'une nouvelle imprimante.
- Intervention de Mme G. Lévy pour l'installation d'une caméra sur le parking Sainte Agathe
- Mail de Mme F. Feunteun sur la préservation des vignobles de Toulon
- Etude sur l'implantation d'un nouveau pylône sur le site de Manderley
- Sécurité : troubles répétitifs à l'Anse Méjean et au niveau des parkings sur l'avenue de

- la Résistance à proximité de l'impasse Coriol
- Lettre de Mme Vinciguerra portant sur un agrandissement illicite d'un garage sur le ruisseau pluvial au niveau du 78 boulevard Amouretti

3) Candidature d'un nouvel administrateur

4) Tour de table

*
* *

Après avoir demandé au CA l'approbation du dernier compte-rendu de réunion (2 mai 2017), lequel n'appelle aucune observation, le Président passe à l'ordre du jour.

1) Actions en cours ou à mener

- **Vide-greniers** : l'organisation de la journée du 21 mai, avec une météo clémente, a été efficace, et 60 des 70 places offertes (soit 85 %) ont été réservées, malgré la concurrence du vide-greniers du CIL des Ameniens. Cette circonstance appelle pour l'avenir à une concertation entre les CIL adjacents. Les 2/3 des réservations se font le premier jour, et seuls 8 adhérents ont réservé par courriel.
- **Repas de quartier** : organisé le 16 juin, comme chaque année au Yacht Club de Toulon, à partir de 19 h00. Globalement satisfaisant avec une participation importante (128 personnes) des adhérents et de leurs invités (parfois de dernière heure...). Aline Cros n'est pas satisfaite de la prestation repas (qui, avec les boissons, revient à 19 € par personne) qu'elle a estimée de qualité médiocre et en quantité trop faible. Il faut toutefois préciser que commande avait été passée pour 110 repas, et que les invités de dernière minute, soit une quinzaine de personnes, ont été à l'origine du problème de quantité. La partie boisson, gérée avec soin, n'a finalement pas posé de problème. L'affiche est à revoir concernant la date et l'heure avec une police de taille plus importante.
- **Listing adresses mail** : il est géré par Marcel, Cathy et Gérard, qui se charge des envois groupés. Au mois de mai dernier, après élimination des rejets, le fichier entretenu par Gérard comptait 285 adresses identifiées. On peut considérer que le chiffre correct des adhérents possédant une adresse mail et l'ayant communiquée se situe aux environs de 300. Cathy et Marcel se coordonneront pour entretenir le listing au mieux des informations disponibles.
- **Réunion d'information propreté** : Claude n'étant pas disponible, Jeanine représentera le CIL et rendra compte au Président, qui signale que la mairie fait désormais de la propreté sa priorité n° 1.

2) Courriers reçus

- **Aide de 50 € à la Fédération** des CIL de l'Est : le CA donne son accord à l'unanimité.
- **Caméra au parking Sainte-Agathe** : images exploitées par la Police Nationale. La caméra, outre le parking, surveille l'accès au chemin de la Batterie Basse, participant ainsi de manière indirecte à la sécurité de l'anse Méjean.
- **Préservation des vignobles** : il s'agit du vignoble du Clos Lamalgue qui ne sera pas ouvert, comme certains le redoutaient, à la spéculation immobilière. Il reste que la parcelle de vignes (propriété d'un particulier) qui se situe au sud de la Place Baratier

sera quant à elle éradiquée par la construction prévue d'un ensemble de 40 logements sur le site de l'ancienne épicerie.

- **Implantation de pylône** : Il s'agit en fait de l'extension d'un pylône d'antennes relais exploité par Orange qui fait l'objet d'une requête valant pétition de la part de 4 riverains. La mairie a toutefois précisé que la demande était conforme au PLU et qu'elle n'avait aucune raison valable de s'y opposer.
- **Sécurité** : les troubles répétitifs signalés sur l'esplanade de l'anse de Méjean devront faire l'objet d'une concertation avec l' élu responsable pour étudier les solutions palliatives envisageables. En ce qui concerne les incivilités et les dégradations rapportées par Sandrine sur l'avenue de la Résistance, la partie parkings privés ne peut faire l'objet d'une surveillance officielle par caméra. Pour les parkings sur le domaine public la question devra être posée à l'occasion de la concertation évoquée plus haut.
- **Lettre de Mme Vinciguerra** : le service urbanisme de la mairie a été prévenu et le Président prendra rendez-vous avec sa directrice Mme Christine Jérôme pour examiner la question en détail.

3) Candidature d'un nouvel administrateur

François-Régis Porquet, qui vient de retrouver Toulon après une absence d'une dizaine d'années passées dans les Antilles, a manifesté son intérêt pour les actions menées par notre CL à l'occasion de la dernière AGO.

Agé de 61 ans, c'est un ingénieur de France Télécom (Orange) qui vient de prendre sa retraite et s'est installé dans la propriété qu'il possède chemin du Pélican. Il s'intéresse par ailleurs à la radiodiffusion et il est journaliste amateur.

Sur proposition du Président, François-Régis est coopté administrateur à l'unanimité, sa candidature devra être officiellement entérinée à l'occasion de la prochaine AGO. Il accepte également de rentrer au bureau comme secrétaire, fonction à laquelle il succèdera à Didier et qu'il prendra effectivement à l'occasion de la prochaine réunion du CA en septembre. Didier deviendra alors secrétaire adjoint.

4) Tour de table

A l'occasion du tour de table, à la demande du Président, chaque administrateur se présente brièvement au profit de François-Régis.

*
* *

La prochaine réunion du Conseil d'administration à la rentrée de septembre se tiendra, comme la tradition s'en est installée, chez Jeanine à la Villa Paradis avec participation des conjoints. Date prévue à la mi-septembre, précisée par mail du Président au début du mois de septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Toulon, 27 juin 2017

Claude TÉQUI
Président du CIL

Gérard GACHOT
Secrétaire adjoint